

Résumé du second semestre : Economie générales et statistiques

II. Ouverture de l'économie

a) L'intégration économique

i. Définition

S'intégrer économiquement, signifie s'unifier en formant un seul marché. C'est devenir un territoire où il y a peu ou il n'y a carrément pas d'obstacles face au commerce.

L'économiste Bela Balassa (1961) a expliqué qu'il existe **5 degrés d'intégration**

Zone de libre échange	Diminution ou suppression de barrières douanières entre les pays d'une même zone
Union douanière	Zone de libre échange + tarif douanier commun envers le reste du monde
Marché commun	Union douanière + libre circulation des facteurs de production
Union économique	Marché commun + mise en place de politiques économiques générales.
Union monétaire	Union économique+ mise en place d'une même monnaie commune

b) Exemple de pôle d'intégration régionale

i. ALENA et ASEAN (zone de libre échange)

ALENA (Accord de libre-échange nord-Amérique) nouvellement appelé AEUMC (Accord Etats-Unis, Mexique, Canada) est un accord d'échange de biens et services entre les pays cités établi en 1994 et rediscuté en 2018 par le président Donald Trump

Asean est un accord similaire au précédent mais en Asie de l'est et compte dix pays dont : Birmanie, Cambodge, Viêt Nam, Indonésie, Malaisie...

L'ALENA a eu lieu le 1^{er} Janvier de l'année 1994 et il est établi sur les objectifs suivants :

ii. Mercosur (union douanière)

Le Mercosur (Mercado Común del sur) a été créé le 26 Mars 1991 et précise « la libre circulation des biens, services et facteurs productifs... ». C'est pour cette raison qu'on le qualifie de marché commun.

Il a été constitué par 5 pays à savoir : Argentine, Brésil, Venezuela, Paraguay et Uruguay. Par la suite, d'autres pays se sont joints à cette union : chili, Bolivie... Actuellement il permet le passage des citoyens. La langue commune est le portugais et l'espagnol.

Résumé du second semestre : Economie générales et statistiques

c) Institutions de régulation des échanges internationaux : L'OMC

1) Définition et principes

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Le but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

Autrement dit, son rôle principal est de libérer les échanges et surtout réduire les obstacles (tarifaires et non tarifaires)

L'OMC compte trois organes importants : **conseil général** discutant des grands sujets après la conférence ministérielle qui s'organise tous les deux ans pour discuter les grandes thématiques, **organe d'examen des politiques commerciales (OEPC)** qui aident les pays qui ont un déficit commercial à dresser leur équilibre et **l'organe de règlement des différends (ORD)** qui traitent les dossiers de conflits entre pays sur sujets commerciaux

2) Règles et principes

- ✓ **Clause de la nation la plus favorisée** : les pays adhérents à l'OMC ne doivent pas proposer un avantage à un pays à part. l'avantage que l'on donne à un pays doit être donné aux autres pays
- ✓ **Traitement national** : les produits importés (étrangers) doivent être traités comme s'il s'agit des produits nationaux.
- ✓ **Clause de discrimination** : il s'agit de commerçer entre pays sans discrimination ni obstacles illégales (Dumping...)

3) Les formules d'apprehension de l'ouverture d'une économie

taux d'ouverture	$(X_{B/S} + M_{B/S})/PIB$	33% : la moyenne des échanges commerciaux représente 33% de la richesse créée au Maroc...
Taux de pénétration	$M_{B/S}/(PIB + M_{B/S} - X_{B/S})$	32% : 32% des besoins du marché intérieur sont satisfaits par des importations
Effort d'exportation	$X_{B/S}/PIB$	14% : 14% de la richesse créée est destinée à satisfaire la demande extérieure

Résumé du second semestre : Economie générales et statistiques

d) Les principaux accords signés par le Maroc

i. L'accord avec l'Union européenne

C'est un accord signé en 1996 et entré en vigueur en 2000. Il doit donner accès à 500 millions de consommateur pour le Maroc. En 2000, le déficit avec l'UE était de 13 Mds, en 2011 il est passé à 72 Mds puis en 2013 il est passé à 107 Mds DH.

En 2015, le déficit est passé à 78 MMDH et il commence à s'alléger grâce aux multiples stratégies de diversification menées par le Maroc en ce sens. Le déficit en 2018 a frôlé les 56 MM DH

ii. L'accord avec les USA

C'est un accord signé en 2004. Il doit donner accès à tous les marchés américains et vice versa. En 2004, le déficit avec USA était 3.17 Mds et 2011 il est devenu 18 Mds. En 2013, le déficit est passé à 21 MMDH pour baisser plus tard comme on l'a vu en classe.

iii. Accord avec la Turquie

Il est aussi signé en 2004 pour permettre aux produits marocains d'entrer facilement en Turquie et le Maroc fera la même chose. En 2004, le déficit avec la Turquie était de 2.8 Mds de DH, en 2011 il a doublé.

En 2013 le déficit a frôlé 8 MMDH pour passer à 6 MMDH en 2016.

NB : Cela veut dire que le Maroc n'a aucun accord de libre échange dans lesquels il a gagné depuis 1990 y compris les accords d'Agadir avec l'Egypte, le Yémen... En outre, le Maroc vient de signer un accord avec la Chine et avec le continent africain appelé ZLECA qui d'ici 2021 sera un marché commun unissant les pays africains signataires.

Quelles solutions peut-on proposer au Maroc ?

← très important

- ✓ Développer les exportations de façon à exporter des produits à forte valeur ajoutée.
Améliorer la compétitivité et former les travailleurs
- ✓ Promouvoir les accords de libre-échange et les orienter vers d'autres marchés où le Maroc peut avoir une main forte (pas toujours l'Europe)
- ✓ Adopter une stratégie de commerce qui a pour but d'augmenter les exportations en volume, et réduire la dépendance vis-à-vis des matières premières qui peuvent être produites ici au Maroc
- ✓ Promouvoir des stratégies sectorielles qui visent à développer l'infrastructure de chaque secteur à part pour attirer les IDE.
- ✓ Améliorer la formation de sa main d'œuvre
- ✓ Diversifier les marchés et les produits
- ✓ Intégrer les secteurs de sorte à ce qu'il y ait une étroite relation entre le secteur primaire et les deux autres. Ils doivent s'entraider, se développer conjointement pour offrir une meilleure production.